

Réponse de Monsieur Nicolas Dupont-Aignan - 17 Mars 2022

Chère Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre courriel du 28 février dernier, destiné à recueillir les propositions des candidats à l'élection présidentielle dans le domaine des bibliothèques et de la lecture publique.

Soyez assurée de l'importance que j'accorde aux bibliothèques, qui permettent l'accès à la culture en générale, et à la lecture en particulier, au plus grand nombre.

Vous trouverez ci-après mes réponses à vos quatre questions.

Quels soutiens apporterez-vous aux politiques de Lecture Publique locales et aux bibliothèques universitaires afin d'accompagner la construction, la rénovation et la mise en réseau des bibliothèques ?

Je souhaite conforter et augmenter les budgets des collectivités locales pour leur permettre de construire de nouvelles bibliothèques dans les zones sous-dotées et de rénover celles qui en montrent le besoin. Par ailleurs, je souhaite mettre en place davantage d'interconnexions entre les bibliothèques, via des plateformes qui permettraient aux lecteurs une meilleure visibilité des ouvrages disponibles et de les emprunter dans différentes bibliothèques autour d'eux.

Quelles actions allez-vous mettre en œuvre pour veiller à la liberté et à la gratuité d'accès des bibliothèques ?

Il est primordial de préserver l'accès à la culture pour tous. A cet effet, il me semble nécessaire de garantir la gratuité des bibliothèques et de veiller à son application par une délégation spécialisée au sein du Ministère de la Culture. Celle-ci s'occuperait également de la gratuité des musées le dimanche que je souhaite instaurer.

De quelle manière ferez-vous respecter le pluralisme et la diversité des collections afin d'éviter toute action visant à censurer les acquisitions de documents ?

Il est inconcevable que les bibliothèques publiques ne respectent pas le pluralisme et ne représentent que certains courants littéraires, idéologiques, etc... Il faut veiller à ce que les administrateurs et décisionnaires achètent les ouvrages, non pas en fonction de leurs goûts et convictions personnels mais selon la demande, tout en s'assurant que l'offre disponible reflète une large palette.

Comment comptez-vous accompagner cette dynamique et garantir les compétences professionnelles dans les bibliothèques ?

Il faut continuer à garantir des concours d'accès aux métiers des bibliothèques, tout en renforçant l'offre de formation et en permettant aux équipes de se former au cours de leur carrière aux nouvelles évolutions et au développement des bibliothèques publiques de France.

En espérant avoir pu répondre à votre attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes respectueux hommages.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Si vous souhaitez connaître mes prises de position, je vous invite à vous rendre sur le site internet www.2022nda.fr et sur ma page Facebook <https://www.facebook.com/nicolasdupontaignan/> où j'interviens régulièrement en direct. Vous pouvez aussi retrouver mon discours de candidature à la présidentielle de 2022 en [cliquant ICI](#).